

Jacques J. BLANCHARD D.C.

EN SANTÉ

avec

la

CHIROPRACTIQUE

WHITSON

Edité par :
Whiteson Éditions
Site : www.abcd-editions.com

Indicatif éditeur :
2-9516250

Imprimé par :

Copyright :
Jacques Blanchard

ISBN : 2-9516250-2-2
EAN : 9782951625020

Dépôt légal
trimestre 200

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction réservés pour tous pays.

EN SANTÉ

avec

la

CHIROPRATIQUE

Jacques J. BLANCHARD D.C.

*À vous tous, patients et professionnels,
qui ont fait, font, et feront
l'histoire de la Chiropratique.*

SOMMAIRE

INTRODUCTION	p.	11
 CHAPITRE I - QU'EST-CE QUE LA CHIROPRATIQUE ?		
La définition	p.	20
La philosophie	p.	25
Les principes	p.	29
La subluxation chiropratique	p.	34
L'ajustement	p.	43
 CHAPITRE II - L'UTILITÉ DES ACTES CHIROPRATIQUES		
La Chiropratique et la santé	p.	50
L'appareil vertébral et le système nerveux	p.	56
Des actions locales par la nature des tissus touchés	p.	88
Des actions à distance par la nature des réseaux stimulés	p.	90
Des actions générales par la nature des fonctions affectées	p.	92
Mais en réalité...	p.	94
 CHAPITRE III - LA CHIROPRATIQUE ET ...		
Les positions et les mouvements	p.	98
Les positions de sommeil - Sur le ventre : interdit !	p.	101
Les enfants (la grossesse, la naissance, l'école)	p.	111
Le sport	p.	124
La retraite	p.	134
Les animaux	p.	136
L'entretien de la colonne vertébrale	p.	138

CHAPITRE IV - LES TECHNIQUES CHIROPRATIQUES

Présentation	p. 146
Les techniques de formation générale	p. 151
Les techniques courantes enseignées dans les établissements de formation	p. 156
Les techniques post-universitaires : réservées aux chiropraticiens	p. 158
Les techniques créées par des chiropraticiens : qui sont aussi enseignées à des non chiropraticiens	p. 160
Présentation de quelques techniques	p. 164
Une séance chiropratique	p. 215

CHAPITRE V - LA FORMATION DU CHIROPRAATICIEN

Généralités	p. 222
Durée de la formation	p. 224
Un exemple de cursus	p. 226
Les établissements d'enseignement	p. 233

CHAPITRE VI - LA CHIROPRAATIQUE DEPUIS SES ORIGINES

Des origines américaines	p. 246
Une évolution mondiale	p. 259

CONCLUSION	p. 264
-------------------	--------

QUELQUES ADRESSES UTILES	p. 271
---------------------------------	--------

INTRODUCTION

La Chiropratique est souvent mieux connue pour son efficacité dans l'entretien du bien-être et de la santé de ses patients, ou encore pour ses résultats là où d'autres approches thérapeutiques n'avaient pas abouti, que pour les raisons qui expliquent la réussite de ses actes.

Sa différence avec les autres approches de santé (par la nature de ses actes thérapeutiques manuels spécifiques, son enseignement autonome, ses résultats...), l'indépendance de ses professionnels par rapport au monde médical depuis sa création, mais aussi la méconnaissance de ses moyens d'action, lui ont longtemps valu d'être marginalisée.

Les mécanismes qui sous-tendent son action n'ayant pas toujours été clairement expliqués, elle se trouve présentée de multiples façons selon les positions relatives des gens qui en parlent.

Depuis ses partisans et inconditionnels, dont le discours va de la vertèbre déplacée « remise en place », à celui de l'activation d'une énergie vitale autoguérissante, aux « antis », assez peu objectifs le plus souvent, qui parlent de manipulateurs incultes et dangereux, ou de charlatans manieurs de placebos, la Chiropratique a fait couler de l'encre depuis son origine, à la fin au XIXe siècle.

Créée en Amérique du Nord, elle fut longtemps très peu décrite en dehors de son monde anglo-saxon d'origine, raison des nombreux arguments fantasmagoriques que s'autorisent à véhiculer ses relatants des divers camps. Longtemps combattue par la profession médicale aux États-Unis, elle y a acquis son statut de profession de santé « de première intention » depuis 1975.

De première intention signifie que la formation d'un professionnel l'autorise à recevoir un patient directement, lui laissant alors le choix de le traiter, de lui conseiller des analyses ou des examens complémentaires, ou d'aller visiter un autre professionnel de santé.

Mais cela ne signifie pas, pour autant, que l'identité et les moyens d'action chiropratiques soient bien connus.

L'objectif de ce texte est de présenter cette profession, telle qu'elle se propose aujourd'hui au plan international, en essayant simplement d'en faire l'état, avec l'espoir d'en montrer les diverses facettes pratiques, pour permettre à chacun, professionnel ou patient, de pouvoir établir ou affiner son avis, avec des arguments aussi proches que possible de la réalité.

Pour commencer, il est impératif de savoir que le terme chiropratique trouve son origine dans les deux mots grecs *kheir*, qui signifie « main », et *praktikos*, qui signifie « mis en action ».

Précisons d'ailleurs que cette origine implique que la prononciation de chiro devra être « ki-ro ».

Mais surtout que l'usage de « la main pour mettre en action » devra être l'idée permanente à garder en tête tout au long de la lecture de ce texte.

La main, ou plus souvent les deux mains, d'ailleurs. Par qui ? Où ? Comment ? Pour mettre quoi en action ? L'idée chiropratique se trouve dans la réponse à ces questions.

Cet ouvrage sera divisé en sept parties, chacune proposant la description d'une facette de l'information chiropratique. Les gens désirant des détails scientifiques plus approfondis pourront s'adresser à leurs chiropraticiens, aux responsables nationaux ou aux associations internationales, dont les références sont indiquées en fin d'ouvrage.

Nous proposons donc d'entrer dans le vif du sujet, dans la première partie, en présentant, après avoir **défini la Chiropratique**, les principaux critères de son engagement : ses mots clés, son paradigme ! En effet, l'axe chiropratique et ses mots clés sont originaux : philosophie, principes, subluxation, ajustement. Ceci permet à cette profession d'être présente, et reconnue d'une façon indépendante, aux côtés des autres professions de santé de première intention.

Puis, nous discuterons de **l'utilité des actes chiropratiques**. Après une description des composants anatomiques en cause dans la pratique chiropratique, nous essayerons de montrer les principales raisons pour lesquelles les gens viennent consulter.

Suivra un chapitre consacré aux **liens de la Chiropratique** avec différents sujets : les positions et les mouvements du corps, les positions de sommeil, la grossesse, les enfants, le sport, les retraités, les animaux, et le besoin d'entretenir son appareil vertébral.

Ensuite, nous montrerons **les principales techniques** utilisées par les chiropraticiens, accordant aux principales une plage explicative. Une autre particularité de la Chiropratique est que, pour atteindre un

but commun partagé par tous ses praticiens, de multiples pratiques se sont développées. Cela n'est pas toujours su, et peut causer des confusions chez les non chiropraticiens entre l'apparence des gestes et la réalité des actes proposés. En fait, l'évolution des approches thérapeutiques a vu naître des outils (appelés « techniques ») permettant à chaque praticien de s'exprimer dans le respect de sa sensibilité.

Alors, viendra le moment de présenter la **formation du chiropraticien**. Nous indiquerons les critères de formation des établissements d'enseignement, puis un exemple de curriculum respectant les conditions d'admission de ces établissements, après quoi nous présenterons les différents établissements entrant dans ce cadre.

Nous proposerons, ensuite, de parcourir l'**histoire de la Chiropratique**, en tenant compte du contexte propre à chaque phase de celle-ci, jusqu'à son état actuel dans son pays d'origine. Nous ferons aussi le point sur l'extension de cette profession à la fin de son premier siècle d'existence : les chiropraticiens dans le monde.

Enfin, nous esquisserons le **bilan du monde chiropratique** actuel, avant de conclure.

Comme nous le verrons, la philosophie d'avant garde de cette profession, ses principes quasi inaltérés depuis son origine, sa pratique que les recherches scientifiques confirment régulièrement, et son évolution, en ont fait l'une des professions de santé majeures du XXe siècle.

La Chiropratique est partie intégrante de la vie de santé des habitants de cette planète depuis maintenant plus d'un siècle.

Elle évolue régulièrement par l'étalement de ses praticiens sur tous les continents, ainsi que par l'acceptation de ses propositions thérapeutiques, dès que les responsables politiques et scientifiques montrent

l'envie d'en analyser librement (en leur âme, science et conscience) la philosophie et la pratique.

Ses principes initiaux se sont d'ailleurs progressivement trouvés confirmés par des chercheurs libres et objectifs.

Aujourd'hui, la Chiropratique est peut-être la seule profession de santé à pouvoir revendiquer, depuis ses origines, une unité de pensée quant à la raison de ses actes, une évolution linéaire de sa pratique, et une confirmation scientifique progressive de ses théories initiales.

Certains vont même jusqu'à dire qu'elle pourrait être une profession de santé majeure du XXI^e siècle. Qui sait !

CHAPITRE I

QU'EST-CE QUE LA CHIROPRATIQUE ?

LA DÉFINITION

LA PHILOSOPHIE

LES PRINCIPES

LA SUBLUXATION CHIROPRATIQUE

L'AJUSTEMENT

« Du haut vers le bas et de l'intérieur vers l'extérieur »

L'accès à la compréhension d'une discipline nouvelle impose de connaître ses mots clés. Et, contrairement à une idée répandue, tant dans le public que chez les professionnels de la santé, la Chiropratique est une discipline nouvelle pour les non chiropraticiens. Bien sûr, son nom (francisation actuellement acceptée du mot anglais *chiropractic*) a été utilisé depuis longtemps par des non membres du monde chiropratique (de même que les mots *chiropractic*, *chiropractique* et autres *chiropraxie...*), mais presque toujours sans qu'ils sachent, ni ne respectent, ce que cette profession et ses praticiens proposaient, associant souvent son nom à d'autres thérapies « semblables ». Pour le respect de l'identité d'une profession et de ses usagers, la ressemblance ne vaut pas. Ce n'est pas l'idée répandue qui doit prévaloir, mais la connaissance réelle et les références objectives. Nous allons y revenir.

Nous avons donc décidé, non pas de montrer avec ostentation l'importance et la validité de la Chiropratique, ses patients et son évolution s'en chargeant, mais d'en exprimer la réalité avec l'explication de **ses mots clés** : sa *définition*, sa *philosophie*, ses *principes*, la *subluxation*, l'*ajustement*.

Pas seulement pour plaire et attirer, mais surtout pour informer et expliquer. En effet, la Chiropratique est une profession de santé indépendante des autres approches thérapeutiques (médecine, etc.), traditionnellement basée, dans l'engagement de sa pratique, sur le respect de ses mots clés, et de leur sens.

Elle est aujourd'hui le métier de plus 90 000 professionnels dans le monde. Elle est intégrée dans plus de 70 pays, utilisée par les plus

grands dirigeants industriels et politiques, et nombreux des plus grands champions sportifs mondiaux (ils ne se trompent pas : performance oblige !). Elle est aussi appréciée par les gouvernements et les assureurs économes (ils diminuent leurs dépenses grâce à elle), et plébiscitée par les délaissés d'autres formes de soins qu'elle soulage souvent lorsque diverses solutions thérapeutiques ont échoué...

Il nous semble donc essentiel que les vrais mots soient exprimés. Ceux qui construisent les chiropraticiens, leur donnent leurs compétences, guident leurs actes ... même s'ils n'appartiennent pas au langage commun des autres professions de santé.

Avec ces mots nouveaux, ces concepts légèrement différents de ceux que vous entendez d'habitude, laissez vous guider dans le monde de la santé expliquée autrement, plus simplement, avec des actes utiles et efficaces. Cela en vaut peut-être le détour !

LA DÉFINITION

Depuis la création de la Chiropratique en 1895, plusieurs définitions en ont été proposées par les instances dirigeantes de cette profession.

En effet, l'évolution des pratiques, de la vie sociale, culturelle, et scientifique, dans les pays dans lesquels elle était présente, a provoqué l'utilisation de plusieurs formulations de sa définition, respectant toutes les mêmes valeurs fondamentales, telles les branches d'un arbre qui expriment chacune sa forme, tout en restant attachées à l'identité de leur structure maîtresse.

Quelles qu'aient été les expressions successives de ces définitions, elles ont toujours tenu en lien indéfectible leur appartenance au tronc commun de cette arborescence chiropratique, dans le respect de la philosophie et des principes qui sont exprimés plus loin.

Les premières définitions de la Chiropratique furent celles de son inventeur, Daniel David Palmer. Lui-même n'en exprima pas qu'une, respectueux de l'intelligibilité du message qu'il proposait à son interlocuteur potentiel, et, donc, du niveau d'expression qu'il désirait utiliser pour communiquer avec lui.

En effet, le message chiropratique est universel, nous le verrons, dans le sens où il peut s'adresser à chacun selon sa qualité d'écoute et de compréhension.

Voici l'une de ses définitions :

« Les chiropraticiens ajustent, à la main, les déplacements des 200 os du corps, et plus particulièrement ceux de la colonne vertébrale,

avec l'objectif d'éliminer les dérangements nerveux responsables de la perturbation des fonctions corporelles. » (The Chiropractor's Adjuster, 1910, p. 399)

Bien qu'elle date de la fin du XIXe siècle, cette définition fait encore sens, aujourd'hui, pour les chiropraticiens du début du XXIe siècle, malgré la considérable évolution de leur profession.

Remettons-la dans son contexte d'origine : l'environnement de santé d'alors en était encore à l'arrachage des dents, aux saignées et autres purges médicales, au début de l'usage des antibiotiques, et à la découverte des rayons X. Les homéopathes, déjà renommés pour leurs succès, étaient ardemment combattus par leurs confrères médecins dits « réguliers » à cette époque, démunis de moyens thérapeutiques modernes, mais pas de leur volonté d'hégémonie, déjà bien active. Les professions de santé ont évolué depuis cette période, la Chiropratique aussi, bien sûr. Mais ses prémices et sa pratique ont conservé leur originalité, et n'ont été démentis ni par le temps, ni par la recherche scientifique. En même temps, la qualité de formation de ses praticiens, leur nombre, et la compréhension scientifique de ses principes d'action ont évolué, lui donnant progressivement sa légitimité internationale. Cette découverte ne manquait donc pas de génie visionnaire pour son époque, ni même, d'ailleurs, pour le début du XXe siècle, ce qui participa sûrement à son évolution sur son continent d'origine, jusqu'à la voir devenir la troisième profession de santé de premier contact dans l'organigramme des organisations internationales (Organisation Mondiale de la Santé...), aux côtés des médecins et des dentistes.

Mais surtout, comme cette première définition de l'action chiropratique l'exprime, l'acte thérapeutique proposé par cette profession n'est pas seulement un geste de remise en place d'os déplacés, telle que cette pratique fut utilisée dans les campagnes du monde entier depuis la nuit des temps pour soulager les douleurs articulaires. Bien sûr, cette application, dite de reboutage, fait partie de son registre d'aide au patient

lorsqu'elle se montre appropriée, mais la volonté de l'acte chiropratique est principalement dirigée vers l'élimination des interférences mécaniques subies par le tissu nerveux, issues du mauvais fonctionnement (ou positionnement) articulaire, et de leurs conséquences douloureuses ou fonctionnelles. Et cela, Daniel David Palmer, le fondateur de la Chiropratique, l'avait clairement reconnu et exprimé dès l'origine de sa découverte. C'est ce concept fondamental que l'évolution scientifique confirma comme juste.

Ce principe fondateur est la base de l'identité de cette profession : il en fait l'unicité.

Pour cela, elle ne « ressemble » à aucune autre.

À ce propos, les actes qui sont présentés comme se ressemblant, tels qu'on en entend parler de plus en plus souvent, voient leurs différences se banaliser. Ils deviennent difficiles à identifier dans l'esprit des gens, ce qui est d'ailleurs parfois fait volontairement pour les rendre insignifiants, de la part d'habiles communicants. Dans le cadre qui nous occupe, l'objectif de banalisation par la ressemblance a surtout pour but d'abaisser les niveaux moyens de propositions de services de santé. Exemple : « Pourquoi faire des années d'études alors qu'on peut faire pareil en apprenant sur le tas, ou en quelques séminaires ... à remettre des os en place ». Dommage ! Quelle conscience !

En effet, il nous semble que le mélange des genres n'est pas bon pour le respect dû aux gens en détresse que sont souvent les patients. Il est essentiel qu'ils puissent identifier aussi clairement que possible les professionnels et leurs actes. Il faut qu'ils sachent comment ceux à qui ils confient les soins de leur corps, et ceux de leurs proches, sont formés, et ce qu'ils proposent. Ils doivent pouvoir choisir leur voie vers la santé, au-delà des gestes plus ou moins doux, plus ou moins énergétiques, dans le « ressenti », et autres arguments semeurs de doute et de trouble. Ce n'est pas l'apparence de l'acte qui compte, mais sa raison, son objectif, sa précision, et la maîtrise de son pratiquant.

Avec une aiguille, par exemple, on peut piquer un point d'acupuncture, faire un prélèvement sanguin, faire une injection de médicament, mais aussi de drogue... L'acte est toujours une piqûre d'aiguille.

L'acte manuel chiropratique « ajuste des subluxations vertébrales » (nous allons le voir), il ne manipule pas un dérangement mécanique quelconque ressenti grâce à un don. Il a une raison précise d'avoir été choisi et des contraintes spécifiques à son application.

Aujourd'hui, plusieurs associations professionnelles nationales et internationales donnent de la Chiropratique des définitions dont les termes varient légèrement. En fait, elles ont toutes le même objectif, mais utilisent des expressions adaptées au public auquel elles s'adressent.

Par exemple, au niveau international, la W.F.C. ou World Federation of Chiropractic (Fédération Mondiale de Chiropratique), l'A.C.A. ou American Chiropractic Association (Association Chiropratique Américaine), l'I.C.A. ou International Chiropractic Association (Association Chiropratique Internationale), s'accordent avec l'A.C.C. ou Association of Chiropractic Colleges (Association des Facultés Chiropratiques) pour définir la Chiropratique de la façon suivante :

« La Chiropratique est une discipline de soins de santé qui repose sur la capacité de rétablissement naturel du corps à se soigner sans l'aide de médicaments ni de chirurgie.

La pratique de la Chiropratique est centrée sur la relation entre la structure (principalement la colonne vertébrale) et les fonctions (coordonnées par le système nerveux), et comment cette relation affecte la préservation et la restauration de la santé. De plus, les docteurs en Chiropratique reconnaissent la valeur et la responsabilité du travail en coopération avec d'autres praticiens de soins de santé lorsque c'est le meilleur intérêt du patient. »

Autre exemple d'une définition généraliste très souvent utilisée, qui respecte intégralement la proposition précédente :

« La Chiropratique est la discipline qui consiste à ajuster les subluxations de l'appareil vertébral pour restaurer le fonctionnement du système nerveux, activant alors les forces de guérison naturelles du corps. »

D'autres définitions sont parfois utilisées, s'attachant à mettre en avant l'un ou l'autre point des éléments cités dans les définitions précédentes. L'expression peut être adaptée selon les besoins de la communication, l'important étant que les termes clés soient proposés et définis correctement, dans le respect de la philosophie et des principes chiropratiques que nous allons aborder maintenant.

LA PHILOSOPHIE

En ce domaine, les textes fondateurs sont souvent porteurs des messages essentiels. C'est le cas pour la Chiropratique, dont un homme seul a mis au point les concepts et a attendu 25 ans de pratique avant de publier ses réflexions et les principes de sa création. Ses successeurs les ont fait évoluer. Ils appartiennent à l'histoire de cette profession qui sera esquissée plus loin dans le texte.

Le premier livre de l'inventeur de la Chiropratique, intitulé « The Chiropractor's Adjuster », est également titré « La science, l'art et la philosophie de la Chiropratique ». Il regorge de citations et d'explications sur sa découverte et l'auteur y décrit les trois termes de son titre :

« La science est la connaissance réduite à la loi et incorporée dans un système. L'art se rapporte à la façon de faire. La science nous enseigne à savoir et l'art à faire. La philosophie d'une science est la compréhension de ses principes ... Chiropratique est le nom d'une connaissance systématisée de la science de la vie (biologie), et une compréhension méthodique, ainsi que l'application d'ajuster les déplacements anatomiques, les causes d'anomalies biologiques ; elle est aussi une explication des méthodes utilisées pour débarrasser l'humanité de ses souffrances, prolonger la vie et ainsi rendre cette étape de l'existence plus efficace...

Dans ce volume, j'ai systématisé la connaissance, acquise pendant ces 25 dernières années, des lois relatives à la vie, et expliqué, autant que possible, l'art d'ajuster les déplacements vertébraux, en même temps qu'une importante explication philosophique des lois de la vie et des causes de la maladie.

Sachant que notre santé physique et le progrès intellectuel de ce monde, et du prochain, dépendent grandement de l'alignement correct de la charpente du squelette, je sens qu'il est de mon devoir, non seulement de replacer les os déplacés, mais aussi d'enseigner aux autres, de telle façon que le physique et le spirituel puissent jouir de la santé, du bonheur et de la plénitude de nos vies terrestres. »

Il nous faut, comme pour la première citation, regarder ce texte avec le recul nécessaire : il date de 1910, et il appartient à un ouvrage de 2000 pages, fruit de 25 années de travail pratique et de réflexion.

Or, on pourrait parfaitement le trouver dans une proposition pour le bien-être de la part de membres de notre société actuelle, impliquant le structurel, la connaissance scientifique, la recherche du bien-être, et des notions spirituelles, comme c'est souvent le cas de nos jours.

Aujourd'hui, les recherches fondamentales ont permis aux tenants officiels de l'expression chiropratique de proposer une présentation très proche de la réalité clinique exprimée par Palmer, tout en utilisant une argumentation scientifique reconnue et acceptée, mais celle-ci laisse libre la participation de chacun à l'explication philosophique chiropratique dans le respect de ses convictions personnelles.

Pour prendre un autre exemple de l'origine du discours philosophique chiropratique, celui-ci exprima depuis ses débuts le concept suivant : l'organisme est sous l'influence permanente de l'Intelligence Universelle, de l'Intelligence Innée et de l'Intelligence Éduquée.

Palmer définit ainsi ses propositions :

« Une Intelligence Universelle, force vitale de la création, gouverne la vie.

Une Intelligence Innée assure toutes les fonctions vitales pendant que nous sommes endormis ou éveillés.

Cette Intelligence, avec laquelle nous sommes nés, sait comment gérer les fonctions corporelles cent fois mieux que l'Intelligence Éduquée.

Il reste à l'Intelligence Éduquée à pouvoir maintenir, fixer, ajuster, la structure du squelette de telle façon que l'Innée puisse l'utiliser comme un moyen de communication de la meilleure façon possible. »

Ces propos sont ceux d'un homme de culture et de spiritualité occidentale, vivant à une époque où la connaissance scientifique ne permettait pas d'offrir toutes les explications neurophysiologiques à ses actes. Devant la justesse de ses ajustements vertébraux, révélée par les résultats obtenus sur ses patients, il lui fallut tenter de les expliquer avec les moyens de son époque. Inévitablement, dans le respect de son milieu de vie, il accompagna la description de sa pratique (qui s'avéra confirmée par les recherches ultérieures, rendant acte à la justesse des interprétations scientifiques de Palmer) d'explications philosophiques issues de ses croyances. Sans rien renier du fond, la dialectique environnant les mots clés a peu à peu évolué, pour s'adapter à l'explication des concepts de base. Les pratiquants de son art appartenant progressivement, avec l'extension de la Chiropratique, à des modes de pensée philosophiques et spirituels divers, y ont toujours trouvé une expression intégrable à leur culture, Intelligence Innée incluse. C'est sûrement le privilège des découvertes universelles.

On peut donc, mais ce n'est qu'un exemple possible, résumer aujourd'hui la philosophie chiropratique à « la compétence naturelle de l'organisme à utiliser ses facultés innées de maintien de son harmonie, de réparation de ses dérangements acquis, grâce à l'action des fonctions coordinatrices du système nerveux, libres d'agir quand leurs entraves structurales sont éliminées. »

En tout état de cause, l'évolution de l'expression philosophique chiropratique semble avoir progressivement concouru à intégrer des gens de multiples horizons, sans pour autant avoir dû se départir de ses idées

de départ. Sa philosophie a toujours été un lien fondateur fondamental fort, certainement parce que juste.

La profession a suivi une construction, une évolution sans rupture avec ses concepts d'origine. Encore une fois, ce type de progression intégrative, assez rare dans le monde de la santé, est peut-être une des raisons de son évolution internationale.

Mais ces informations théoriques sont en lien avec des réalités pratiques exprimées dans les principes chiropratiques.

LES PRINCIPES

La nature tend à être parfaite, et il faut donc avoir confiance en ses capacités à maintenir la santé et à permettre son retour si besoin est.

À cet effet, le corps possède ses propres outils de construction, de maintien de son harmonie et de son équilibre, et aussi de réparation de ses tissus, qui fonctionnent sous le gouvernement principal du système nerveux. Ces outils agissent naturellement et librement, tant que des événements extérieurs ne viennent pas déranger les facultés innées d'adaptation, et empêcher leurs compétences de s'exprimer.

Parmi les éléments vulnérables, capables d'être perturbés, et pouvant parfois mettre en défaut la compétence du corps à se réparer seul, se trouvent les différents tissus de soutien (la peau qui peut être coupée, les os qui peuvent être brisés...), les organes qui peuvent être débordés par l'infection ou d'autres types de proliférations ... mais aussi **l'appareil vertébral**, dont la nature de la construction segmentaire explique sa vulnérabilité mécanique potentielle (nous le décrivons plus bas).

Cet appareil segmentaire **mobile** peut donc installer des défauts de fonctionnement mécaniques créés « par surcharge », c'est-à-dire ayant subi des forces supérieures à sa compétence naturelle de retour à l'équilibre mécanique (par excès de force extérieure ou par défaut de résistance locale). Ces dérangements sont souvent **non naturellement réversibles** sans aide extérieure.

Lorsque l'appareil vertébral se trouve dans cet état de défaut de fonctionnement acquis, au niveau de l'une de ses articulations, on parle de l'existence d'un **dérangement intervertébral**.